

RECTORAT
DEC3 BCG CE BUREAU 125
6 RUE DE LA TOUSSAINT
67975 STRASBOURG CEDEX 9
Tél. : 03 88 23 38 43
Mail. : valerie.barrero@ac-strasbourg.fr

Nom de famille : ANDRIYENKO
Prénom(s) : Anastasiia
Née le : 01/07/2003
A : Odessa (UKRAINE)
INE : 213109796HH

Relevé des notes
Baccalauréat général session 2022

N° candidat : 02048644745

Inscription n° : 002

MADAME ANDRIYENKO Anastasiia
24/5, rue Sredniaya, apt.65
65000 odessa
UKRAINE



CycladesVerifRLN

Etablissement : 0861288H CNED - CHASSENEUIL(0861288H)
Jury : JURYVARSO
Catégorie : CNED SCOLAIRE

Epreuves terminales	Coef.	1er groupe	
		Note	Points
Français			
<i>Français écrit</i>	A15 2021	6.00	30.00
<i>Français oral</i>	A15 2021	10.00	50.00
Philosophie	8.00	15.00	120.00
Epreuve orale terminale (Grand oral)	10.00	17.00	170.00
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	16.00	15.00	240.00
Sciences économiques et sociales	16.00	15.00	240.00
Totaux	60.0		850.00

Contrôle continu	1ère			Terminale		
	Coef.	Note	Points	Coef.	Note	Points
Histoire - Géographie				6.33	15.80	100.01
Enseignement moral et civique				1.00	16.70	16.70
Langue vivante A (Russe)				6.33	19.00	120.27
Langue vivante B (Anglais)				6.33	19.00	120.27
Enseignement scientifique				5.00	17.00	85.00
Humanités, littérature et philosophie	5.00	11.40 (A15 2021)	57.00			
Notes de bulletins de 1ère tous enseignements	5.00	13.45 (A15 2021)	67.25			
Total de coefficients : 35.0			Total de points : 566.51			

Evaluations passées au titre du contrôle continu	Coef.	Note	Points
Education physique et sportive	5.00	Dispensé	
Total de coefficients : 0.0		Total de points : 0.00	

Calcul résultat	Coef.	Points
Epreuves terminales	60.0	850.00
Contrôle continu	35.0	566.51
Eval. passées au titre du contrôle continu	0.0	0.00
Totaux	95.0	1416.51
MOYENNE FINALE	14.92	

Décision du jury :



Admis Mention Bien

A STRASBOURG, le 20 juin 2022
Le recteur de l'académie de Strasbourg
Olivier FARON



RELEVÉ DE NOTES DU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Pour mieux comprendre les modalités de calcul de votre note finale au baccalauréat, visitez le site <https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee>.



Attention : en raison de la crise sanitaire, les modalités de calcul de la note finale ont été ajustées.

Scannez le QR-Code ci-contre et accédez directement aux modalités de calcul.

VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Conformément à la réglementation des examens, le jury est souverain et aucun recours n'est recevable à l'encontre des décisions qu'il a prises en application de cette réglementation.

Seules les irrégularités relevant d'erreurs matérielles ou de droit peuvent être rectifiées.

Si vous estimez que la décision du jury est irrégulière, vous pouvez :

- soit formuler **un recours gracieux auprès des services en charge des examens et concours**, par courrier et dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision.

Après avoir effectué un recours gracieux, vous pouvez **former un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans un délai de deux mois** à compter de la réception d'une décision de rejet de votre recours gracieux, ou dans un délai de quatre mois à compter de votre recours gracieux si vous n'avez pas obtenu de réponse de l'administration.

- soit former directement un **recours contentieux** devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de cette présente notification.

IMPORTANT

Le présent document vaut ce que de droit jusqu'à délivrance du diplôme pour le candidat admis. Il peut être édité à tout moment depuis votre espace candidat CYCLADES.